



**SAINT
ISMIER**



CRECH'NDO
558 Avenue de la dent de Crolles
38330 SAINT-ISMIER
Tel : 04.76.52.31.58
Mail : petite-enfance@saint-ismier.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT DE CRECH'NDO

2024-2026



SOMMAIRE

PROJET SOCIAL	Pages 3 à 17
PROJET D'ACCUEIL	Pages 18 à 21
PROJET EDUCATIF.....	Pages 22 à 36
PROJET PEDAGOGIQUE	Pages 37 à 41

PROJET SOCIAL

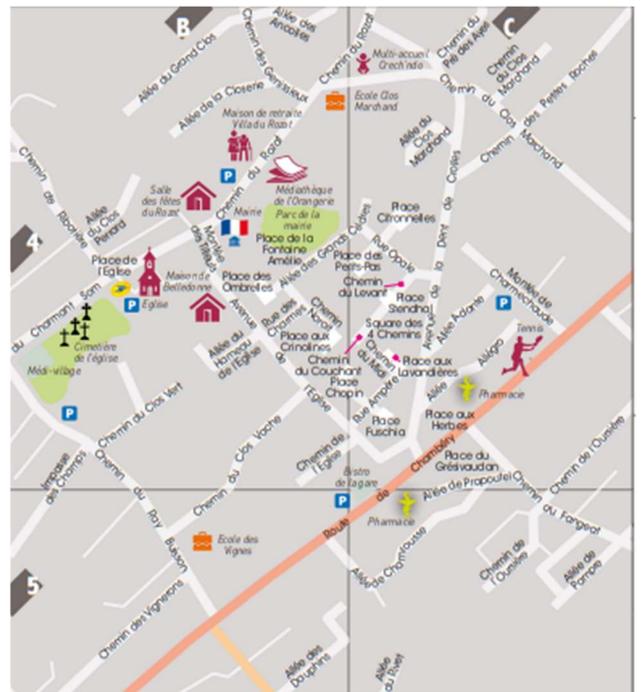
Le Projet Social de la crèche vise à définir la place qu'elle occupe dans son environnement, et le rôle qu'elle y joue. Il met en adéquation les besoins de la commune avec le service rendu, et définit les valeurs communes des différents acteurs qui l'animent. En complément du Projet Éducatif et du Projet Pédagogique, il est un élément essentiel du Projet d'Établissement.

Les parties du projet social de CRECH'NDO Saint-Ismier se déclinent ainsi :

1. Environnement de l'établissement
2. Présentation de l'établissement
3. Axes et orientations principales de l'établissement
4. Développement durable
5. Conclusion

1- ENVIRONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Saint Ismier est une commune au cœur du Grésivaudan qui a vu sa population considérablement augmenter au cours de la seconde moitié du XXème siècle : la commune est aujourd'hui riche de 7046 habitants (2020), contre seulement 959 en 1946. La commune conserve toutefois d'importantes zones rurales éparses, agricoles et forestières. La commune est rattachée à l'arrondissement de Grenoble, au canton du Moyen Grésivaudan et à la communauté de communes le Grésivaudan CCLG dont le siège est fixé à Crolles.



L'habitat et l'activité économique

L'essentiel des logements est constitué d'habitat individuel, avec une proportion très forte de grands logements (T5), une taille des ménages dans la moyenne par rapport au Grésivaudan et une grande part de logements individuels (68%). Le tissu immobilier est varié : des villas, mais aussi dans les hameaux historiques, des fermes et des propriétés anciennes. Quelques immeubles ont été construits depuis les années 1970. Plus récemment, de nombreux programmes d'immeubles en accession à la propriété ou en location, ont vu le jour le long de la RD1090, secteur appelé à se densifier. L'habitat collectif est donc en croissance à Saint-Ismier et la commune impose désormais à chaque projet de ce type un quota de logements sociaux, comme la loi l'y oblige pour toute commune de plus de 5000 habitants. Il y a au 1^{er} janvier 2024 379 logements locatifs sociaux sur la commune.

Le centre du bourg, où se trouve le multi accueil CRECH'NDO, est situé au-dessus de la RD1090 qui relie Grenoble à Chambéry. C'est dans cette partie du village que sont concentrés les services publics (mairie, poste, groupes scolaires, centre de loisirs, multi-accueil, RAM, local jeunes, maison de retraite, médiathèque). En 2018, un centre de santé « Médi-village » regroupant médecins, infirmières et autres professions paramédicales est installé par la mairie dans les bâtiments rénovés de l'ancienne caserne des pompiers, à proximité de la place du village sur laquelle on trouve des petits commerces.

D'autres commerces sont distribués le long de la route départementale qui réunit aussi, en direction de Grenoble, le collège, le lycée horticole et l'Espace Agora, la salle de spectacle du bourg.

Dans les quartiers situés en dessous de la départementale, on trouve certains équipements sportifs (stade de football, terrains de tennis couverts, city stade, parc), des espaces agricoles ou boisés, les zones d'activité, comportant de petites entreprises de moins de 100 salariés, des logements collectifs, ainsi que des maisons, certaines issues de hameaux anciens.

À proximité de l'autoroute A41, une ZAC de haute technologie de 11 lots sur 45750 m² est en développement. On y trouve des entreprises et des commerces de proximité (supermarché, boulangerie, une pharmacie, une épicerie et un restaurant).

C'est la CCLG qui est désormais en charge de valoriser les lots restants. Les lots sont d'autant plus attractifs que le demi-échangeur manquant donnant accès à l'autoroute a été livré en 2020.

De l'autre côté de l'autoroute se situent un pôle médical regroupant différents services de santé (médecins de différentes spécialités, laboratoire d'analyses, radiographie, établissement de don du sang...) un établissement scolaire privé, une maison d'accueil spécialisée, un CMP et un hôpital de jour.



Grâce aux statistiques de l'INSEE nous disposons de toute une série de données chiffrées sur la commune, que ce soit en termes de structure de la population, de son activité, de sa composition et de ses revenus.

La population comprend 7046 habitants en 2020, avec une densité de 472.9 habitants au km² répartis sur une surface de 15 km². Les habitants sont regroupés en 3037 ménages. La population augmente en moyenne de 0.6 % par an.

Population	Commune : Saint-Ismier (38397)
Population en 2020	7 046
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2020	472,9
Superficie en 2020, en km ²	14,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %	0,6
<i>dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %</i>	<i>0,1</i>
<i>dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2014 et 2020, en %</i>	<i>0,5</i>
Nombre de ménages en 2020	3 037
<i>Sources : Insee, RP2014 et RP2020 exploitations principales en géographie au 01/01/2023</i>	
Naissances domiciliées en 2022	43
Décès domiciliés en 2022	70
<i>Avertissement : Contrairement aux autres données de cette page, le niveau France contient les données de Mayotte.</i>	
<i>Source : Insee, état civil en géographie au 01/01/2023</i>	

En 2020 il y a 3299 logements sur la commune, et la part des résidences principales représente 92.1 % du parc. 75 % des ménages sont propriétaires de leur logement.

Logement	Commune : Saint-Ismier (38397)
Nombre total de logements en 2020	3 299
Part des résidences principales en 2020, en %	92,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2020, en %	2,1
Part des logements vacants en 2020, en %	5,8
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2020, en %	75,0

Source : Insee, RP2020 exploitation principale en géographie au 01/01/2023

Saint Ismier est une commune au revenu médian de 35540 euros. 77 % des 15-64 ans sont en activité.

Revenus	Commune : Saint-Ismier (38397)
Nombre de ménages fiscaux en 2021	3 022
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	77
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	35 540
Taux de pauvreté en 2021, en %	5

Saint-Ismier est une commune où sont largement représentées les catégories socio-professionnelles à moyen et haut revenus : cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires. On trouve néanmoins des familles à bas revenu avec un taux de pauvreté de 5 %.

Le taux de travail des femmes est important ce qui se traduit par une demande accrue de modes de garde.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009	dont actifs ayant un emploi	2014	dont actifs ayant un emploi	2020	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	2 526	2 429	2 948	2 759	3 110	2 909
dont						
Agriculteurs exploitants	20	20	13	13	10	10
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	179	162	235	223	245	235
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 141	1 124	1 323	1 294	1 289	1 240
Professions intermédiaires	680	640	756	666	806	746
Employés	356	332	403	382	498	477
Ouvriers	150	150	205	181	221	201

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Composition des familles

FAM T3 - Composition des familles

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	1 896	100,0	2 061	100,0	2 162	100,0
Couples avec enfant(s)	868	45,8	870	42,2	870	40,2
Familles monoparentales	183	9,7	200	9,7	223	10,3
Hommes seuls avec enfant(s)	45	2,4	38	1,8	56	2,6
Femmes seules avec enfant(s)	139	7,3	162	7,9	167	7,7
Couples sans enfant	845	44,5	991	48,1	1 069	49,4

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

La commune se compose de 2162 familles en 2020 : 1069 couples sans enfant, 870 couples avec enfants et 223 familles monoparentales.

Les familles avec enfant ont majoritairement 1 ou 2 enfants, plus rarement 3 et très rarement 4 ou plus.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	1 896	100,0	2 061	100,0	2 162	100,0
Aucun enfant	942	49,7	1 078	52,3	1 190	55,0
1 enfant	325	17,1	388	18,8	416	19,2
2 enfants	403	21,3	438	21,3	419	19,4
3 enfants	195	10,3	133	6,5	119	5,5
4 enfants ou plus	31	1,7	23	1,1	18	0,8

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

Saint-Ismier est une commune qui pâtit d'un certain vieillissement. L'attractivité de la commune se renforce à travers la construction de logements sociaux et les constructions possibles dues aux divisions parcellaires permis par les nouvelles lois. De nouvelles familles comportant des enfants et des adolescents arrivent sur la commune.

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	6 320	100,0	6 797	100,0	7 046	100,0
0 à 14 ans	1 172	18,5	1 124	16,5	1 178	16,7
15 à 29 ans	915	14,5	970	14,3	958	13,6
30 à 44 ans	1 031	16,3	1 024	15,1	1 122	15,9
45 à 59 ans	1 476	23,4	1 549	22,8	1 482	21,0
60 à 74 ans	1 201	19,0	1 393	20,5	1 418	20,1
75 ans ou plus	524	8,3	738	10,9	887	12,6

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

L'accueil des jeunes est bien organisé sur l'ensemble de la commune et les enfants ismériens peuvent suivre leur scolarité de la maternelle à la troisième dans l'enseignement public, voire jusqu'à la terminale ou post-bac au lycée horticole :

- Petite enfance : la commune propose une offre complète de garde avec sa crèche communale et le RPE Réseau Petite Enfance de la communauté de communes. Sur le bassin de vie, il est également possible de recourir aux crèches intercommunales
- Écoles : la commune accueille 608 élèves répartis de façon homogène dans les 3 groupes scolaires : école primaires Le Clos marchand, école primaire La Poulatière, école primaire Les Vignes.
- Collèges : le Collège du Grésivaudan accueille environ 700 élèves, venant de Saint Ismier ou de quelques communes avoisinantes. Un collège privé, la Sainte Famille accueille également une petite centaine d'élèves sur le bas de la commune à la Bâtie.
- Lycée : le Lycée horticole LEGTA accueille environ 190 élèves et propose également des formations post bac allant jusqu'au niveau L3.

L'offre éducative est complétée par un accueil Périscolaire avant et après l'école, un centre de Loisirs pour les 3-12 ans le mercredi et en période de vacances scolaires, et un local Jeunes pour les 11-17 ans.

La culture, les loisirs et les sports sont également développés dans la commune grâce à un tissu associatif dense et, s'ils s'adressent à tout public, de nombreuses activités sont proposées aux enfants et aux jeunes de la commune qui apporte une aide financière aux familles en difficulté, grâce au CCAS.

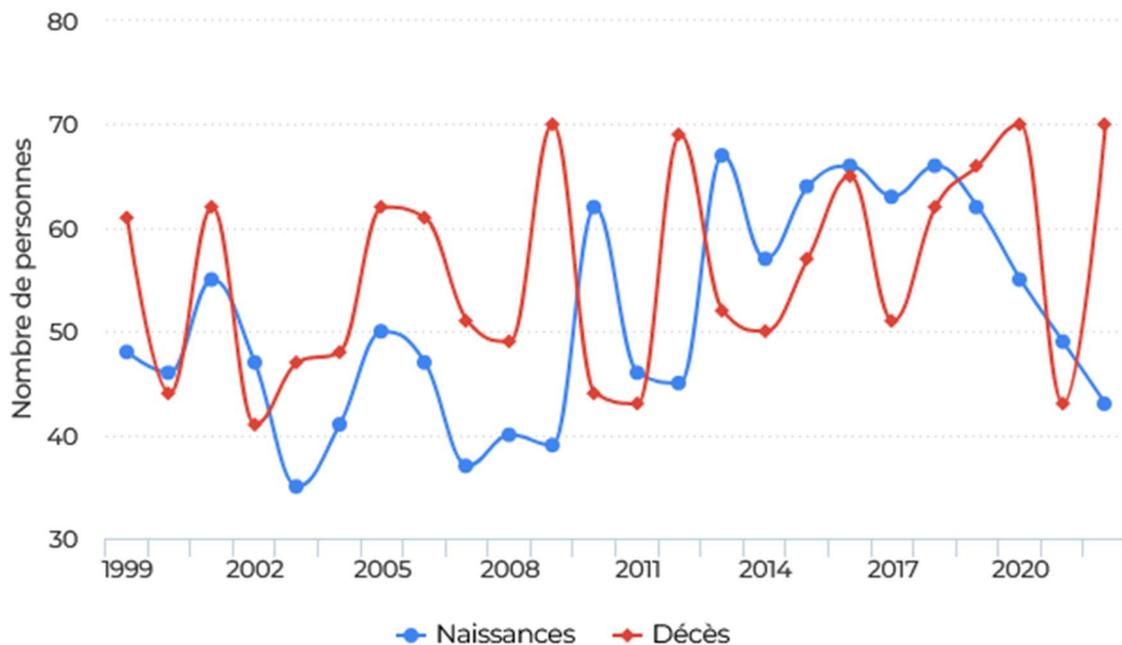
Au cours des années les services ayant trait aux enfants et aux jeunes se sont grandement enrichis :

- 1989 : mise à disposition d'un bâtiment intégralement dédié à la petite enfance,
- 2000/2001 :
 - Construction de la Maison de la Petite Enfance, et signature d'un contrat enfance avec la CAF,
 - Création du service jeunesse pour les 13-17 ans avec l'ouverture du local jeunes, signature d'un contrat temps libre avec la CAF,
- 2007 :
 - Municipalisation de la crèche, du multi accueil et des accueils de loisirs pour les 4-12 ans, ainsi que des activités périscolaires, précédemment gérés par une association,
 - Signature d'un contrat enfance jeunesse avec la CAF,
- 2008 : le centre de loisirs est ouvert aux enfants scolarisés de 3 ans,
- 2008/2009 : les deux structures petite enfance fusionnent et se nomment CRECH'NDO,
- 2013 : construction d'un bâtiment permettant l'accueil d'une nouvelle cantine, d'un centre de loisirs, ainsi que l'accueil en temps collectif du RAM et sa permanence administrative,
- 2015 : construction et ouverture d'une extension ajoutant 10 places aux 50 existantes au multi-accueil originel ce qui permet une organisation en sections beaucoup plus rationnelle.
- 2023 : Réfection du local Jeunes
- A venir en 2025 : Projet d'extension de l'unité du premier étage de la crèche afin de créer une salle de psychomotricité

La petite enfance

Naissances et décès à Saint-Ismier

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



De 2018 à 2022, le nombre moyen de naissances a été de 55 par an, contre 64 par an en moyenne sur la période précédente.

Plusieurs choix s'offrent aux familles pour la garde de leur jeune enfant. Il est très difficile d'avoir de la visibilité sur les modes de garde à domicile. En dehors du domicile familial, les ismériens ont principalement recours à deux solutions :

- Le recrutement d'une assistance maternelle

Dans toute l'Isère, l'offre de garde auprès d'assistantes et assistants maternels agréés est la plus importante. Grâce à la CAF, qui verse une aide directe aux familles et prend en charge intégralement les cotisations « employeur », l'accès de ce mode d'accueil est facilité et l'écart des coûts entre l'accueil collectif et l'accueil individuel est réduit. Ce mode de garde, fondé sur la confiance, permet dans l'ensemble, un respect optimum des rythmes de l'enfant et s'accommode souvent mieux d'horaires de travail variable des parents.

En 2017, à Saint-Ismier, les 29 assistantes maternelles enregistrées offraient 102 places, toutes occupées. On note toutefois une nette tendance à la baisse de ce mode de garde. Le nombre d'assistantes maternelles est désormais de 19 sur la commune (68 places). C'est une tendance générale sur l'ensemble du territoire de la CCLG (baisse de 1000 assistantes maternelles à 800). Cette baisse s'explique sans doute par la réduction du nombre d'assistantes traditionnelles qui envisageaient la fonction comme un complément de revenu, croisée avec la professionnalisation de la fonction. Le métier est en pleine mutation.

En complément, la communauté de communes propose également des ateliers hebdomadaires dans les LAEP (lieux d'accueil enfants parents) dans lesquels des professionnels de la petite enfance accueillent par roulement les familles pour les soutenir et les guider dans leur parentalité.

- demander une place d'accueil collectif à la crèche multi-accueil CRECH'NDO de Saint-Ismier

60 places sont disponibles, mais ce sont 80, 90 voire 100 familles qui peuvent bénéficier du service par le jeu des temps incomplets.

2- PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le lieu



Depuis 2001, un seul bâtiment Petite Enfance abritait le multi-accueil CRECH'NDO.

Afin de proposer une meilleure réponse aux très nombreuses demandes des familles, une extension de 10 places a ouvert en 2015. Ce local, situé à proximité immédiate de CRECH'NDO, du groupe scolaire et du centre de loisirs de l'espace enfance du Clos Marchand, est intégré à un collectif de 6 logements à vocation intergénérationnelle.

Il a permis une répartition en sections beaucoup plus favorable à l'organisation du travail du multi-accueil et à l'épanouissement des enfants.

CRECH'NDO occupe une place centrale sur la commune, à proximité de l'école primaire Le Clos Marchand, le centre de loisirs, la médiathèque et la maison de retraite de la commune, Maison du Rozat, ce qui permet des activités et des échanges enrichissants pour les enfants accueillis dans le multi-accueil et pour les résidents de l'EHPAD.

Le bâtiment originel destiné à la petite enfance compte 230 m2 sur deux étages. Chaque étage a son entrée séparée et comprend :

- un hall d'entrée avec des portemanteaux et des casiers pour ranger les affaires de chaque enfant
- une buanderie
- un bureau
- des dortoirs
- une salle de jeux
- une salle de change
- des sanitaires enfants et adultes
- des vestiaires

Certaines pièces sont communes

- une cuisine
- une salle du personnel

Le bâtiment fait l'objet de remises à niveau régulières (équipements, aménagements, peintures...). Un projet d'extension dans l'unité des moyens est prévu pour 2025.

À l'extérieur, chaque étage dispose d'un jardin aménagé avec une structure adaptée. Dans cet espace, les enfants peuvent marcher, courir, faire du vélo, de la trottinette, du porteur... Le bâtiment est climatisé et une attention particulière a été portée, ces dernières années à l'ombre nécessaire dans les aires de jeux (voiles d'ombrage et abri amovible).

La partie MINI-CRECH'NDO comprend :

- un hall d'entrée avec des portemanteaux et des casiers pour ranger les affaires de chaque enfant
- une buanderie
- des dortoirs
- des sanitaires enfants et adultes
- une salle de jeux
- une cuisinette
- une salle de change
- des vestiaires

Une climatisation a été installée en 2017 et à l'extérieur, le petit jardin est désormais ombragé par un store.

Les personnels

Les 28 agents en fonction à la crèche se répartissent de la façon suivante :

- 1 directrice, infirmière puéricultrice
- 1 directrice adjointe, infirmière
- 3 responsables d'unité : 1 infirmière puéricultrice et 2 éducateurs de jeunes enfants
- 10 auxiliaires de puériculture
- 7 titulaires du CAP Petite Enfance

- 2 agents d'animation
- 1 adjointe administrative à mi-temps
- 3 agents d'entretien
- 1 cuisinière

3. AXES ET ORIENTATIONS PRINCIPALES DE L'ETABLISSEMENT

Le multi-accueil CRECH'NDO est une des écoles de la vie sociale et du bien « vivre ensemble » au village. L'accueil des jeunes enfants, et par-delà, leur éducation, participent au développement social, économique et culturel de la commune de Saint-Ismier dont elle est l'un des services publics.

Le projet social mis en œuvre à travers ce service participe à la qualité de vie de ses habitants. Chaque enfant est accueilli comme un être en construction et en devenir, sans distinction liée au sexe, à l'origine ethnique, à la religion, ou une éventuelle condition physique, qu'il s'agisse de handicap ou de maladie chronique, ou de tout autre critère.

L'ensemble des agents, grâce à leur formation professionnelle et à la richesse de leur expérience met en œuvre tous les moyens nécessaires à l'accueil, l'éveil et l'épanouissement des enfants dans le respect des règles de vie commune indispensables à une bonne socialisation. L'accueil est individualisé et inclusif pour chaque enfant grâce à un accompagnement spécifique.

Un projet en accord avec les objectifs de la CAF, de la protection de l'enfance et du service public

La crèche contribue aux objectifs de la CAF :

- aider les familles à concilier vie personnelle, vie sociale et vie professionnelle,
- soutenir la fonction parentale, faciliter les relations parents/enfants,
- créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

La crèche contribue aux objectifs de la protection de l'enfance :

- en entretenant une collaboration étroite avec les services du département (service social, PMI),
- en proposant un accompagnement individuel adapté,
- en saisissant les autorités compétentes dans les situations de maltraitance.

L'accueil de la crèche garantit l'application de principes et valeurs du service public :

- une égalité de traitement, les usagers étant traités sans discrimination,
- la continuité du service décrit dans le règlement intérieur,
- un souci constant d'amélioration continue, particulièrement dans l'adaptation aux besoins des usagers,
- un véritable projet pédagogique qui prépare les petits à la vie en société dans une ambiance chaleureuse et ludique.

Un projet qui promeut la diversité et l'égalité des chances des enfants et des parents

La diversité

Les enfants en situation de handicap sont accueillis dès lors que leur santé leur permet la vie en collectivité. Il arrive que les troubles soient évoqués par l'équipe pluridisciplinaire dotée d'un sens de l'observation aigu et à même d'évaluer, avec l'aide du médecin attaché ou du référent santé, l'évolution de l'enfant quand il est déjà accueilli à la crèche. L'équipe est alors capable d'accompagner la famille à gérer la révélation du handicap et à l'accepter. L'accueil des enfants en situation de handicap ou porteur de maladie chronique est assuré en partenariat avec la PMI et le CMP afin d'élaborer les modalités nécessaires. Des PAI sont mis en place. Il s'agit de projets appelés à évoluer qui peuvent exiger que les équipes soient renforcées. Le suivi se fait en concertation avec les autres intervenants ou professionnels et en association avec les parents, tout comme l'orientation à la sortie de la structure petite enfance. Le département apporte également des subventions en terme d'équipement pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

L'égalité des chances des enfants

L'accueil des enfants en crèche a pour but de favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales.

Cette mesure permet au(x) parent(s) de mener à bien leur projet d'insertion, de se rendre à un stage, de trouver le temps d'une recherche d'emploi.

Un accueil surnuméraire de 20% est possible et peut être utilisé dans ce cas, si le taux maximal d'accueil n'est pas atteint.

De plus, des accueils d'urgence de un à deux mois, qui mobilisent très rapidement la structure sont parfois nécessaires et organisés dans des conditions permettant à l'enfant de prendre au mieux ses repères dans des cas où des situations difficiles viennent perturber le quotidien d'une famille.

L'égalité hommes/femmes

Elle désigne l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité et à la promotion ou en termes d'égalité salariale.

L'accompagnement des parents dans leur démarche éducative

La crèche mobilise les professionnels pour faire évoluer les pratiques de la communauté éducative.

Elle organise, en alternance avec le RPE (relais petite enfance) ou avec d'autres structures des conférences d'information destinées aux parents. En complément, en partenariat avec la CCLG, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est ouvert les lundi, mercredi et samedi matin au pôle enfance à Crolles. Le LAEP est un lieu convivial qui propose aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche un espace d'écoute de parole, d'échange et de jeux en présence des accueillants.

Les conditions de la réussite du projet : les personnels, les partenariats, les lieux

Le personnel

Constituant une équipe compétente qui assure un accueil de qualité, les agents du service Petite Enfance œuvrent à cette mission essentielle, favoriser l'épanouissement des enfants dans un environnement sécurisant. (Cf projet d'accueil).

Les partenariats entre services, structures, intervenants et usagers

En interne, le contrat Enfance/Jeunesse, le PEDT (Projet Éducatif Territorial) sont des dispositifs qui fédèrent, avec le service Enfance/jeunesse, les actions de la commune au sein de la commission « Vivre ensemble /intergénérationnel ». La réflexion des équipes se poursuit également dans des groupes thématiques transversaux qui se réunissent à intervalles réguliers, échangent du matériel pédagogique et élaborent des projets collectifs. Des temps d'information collective, des conférences débats sont organisées pour les professionnels, les assistants et assistantes maternels et les parents qui constituent également un partenaire de la structure. Les familles sont, en effet, associées ainsi que les textes le prévoient.

Au conseil de crèche, les parents délégués expriment leurs remarques et propositions concernant le fonctionnement général du service.

Au conseil inter-établissements réuni une fois par an, les parents et les personnels délégués de chaque structure discutent du fonctionnement général du secteur Petite Enfance (règlement intérieur, tarification, projets...). La participation des familles ne se limite par ailleurs pas à ces rendez-vous formels. L'expression des familles est prise en compte au quotidien. Elle enrichit l'action et la réflexion des équipes constamment soucieuses de se positionner de façon aussi juste que possible.

Le lieu d'exercice

Il est important que les locaux soient parfaitement adaptés à un accueil de qualité des enfants, de leurs familles et des personnels.

Ils sont maintenus dans le meilleur état possible et préservent un environnement sain, garanti par l'usage de matériaux et produits sans impact nuisible à la construction et à sa rénovation. L'amélioration des performances énergétiques est bien sûr recherchée et l'entretien est réalisé avec des produits d'entretien Naturels.

4- DEVELOPPEMENT DURABLE

Aujourd'hui s'impose la prise en compte des rapports sur le réchauffement climatique et de l'impact en général de l'activité humaine sur l'évolution du climat. Saint-Ismier ne fait pas exception et comme toutes les collectivités doit intégrer ces éléments pour s'inscrire dans une démarche proactive de développement durable. Même au sein d'une structure Petite Enfance il est possible de mettre en œuvre des actions concrètes.

- La rénovation énergétique des bâtiments. La commune mène une réflexion sur l'ensemble de

son parc immobilier pour envisager à moyen terme la rénovation de certains bâtiments. La crèche est de construction relativement récente et ne sera donc pas dans un premier temps concerné par cette rénovation. L'efficacité énergétique sera toutefois prise en compte dans le projet d'extension précédemment cité.

- Les actions au quotidien. S'inscrire dans une démarche de développement durable est l'affaire de tous. Il existe toute une série de mesures faciles à mettre en œuvre pour favoriser les économies d'énergie : baisser d'un degré le chauffage en hiver, baisser d'un degré la climatisation en été, éteindre en sortant d'une pièce, rationaliser les machines pour éviter qu'elles ne tournent presque à vide. Ces mesures sont faciles à exécuter sans pour autant porter préjudice à la qualité de l'accueil des enfants. La cuisine est faite sur place, les produits cuisinés sont dans la mesure du possible de saison et de production locale, voire bio.

- La sensibilisation et l'éducation du jeune public. La réflexion autour du développement durable est une démarche globale qui doit impliquer les nouvelles générations dès leur plus jeune âge pour une prise de conscience générale. A ce titre les professionnelles de la structure élaborent des projets pédagogiques qui incitent les enfants au tri, au recyclage, à la réutilisation, ... en adaptant bien sûr les contenus à l'âge du public visé.

5- CONCLUSION

À Saint-Ismier comme ailleurs, adapter les structures aux besoins des familles, en préservant les intérêts des enfants, est un véritable enjeu pour l'accueil de la Petite Enfance.

Le projet social de la crèche assied les bases d'une réponse aussi adéquate que possible aux évolutions de la société en termes de familles ou de métiers.

En effet, ceux-ci exigent des évolutions des modes de garde qui doivent assurer les conditions nécessaires au développement des enfants, personnes à part entière et à leur sécurité.

En travaillant entrent-elles et avec leur nombreux partenaires (autres services, travailleurs sociaux, assistantes et assistants maternels, associations, institutions), les équipes et leurs responsables veillent à l'élaboration d'un cadre correspondant à ces exigences, tel qu'il est proposé ici.

PROJET D'ACCUEIL

La crèche CRECH'NDO est une des écoles de la vie sociale et du bien « vivre ensemble » au village. L'accueil des jeunes enfants, et par-delà, leur éducation, participent au développement social, économique et culturel de la commune de Saint-Ismier dont elle est l'un des services publics.

Le projet d'accueil mis en œuvre à travers ce service participe à la qualité de vie de ses habitants.

Prestations d'accueil proposées

A Crech'ndo, les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle ou dans une structure adaptée. En tout état de cause, l'accueil peut se prolonger jusqu'à l'âge de 5 ans révolus et ce, pour un enfant ayant des besoins spécifiques.

Accueil régulier :

L'accueil est dit régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance, et sont récurrents.

Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles. Le rythme d'accueil peut varier d'une demi-journée à cinq jours par semaine.

Les parents dont l'enfant fait l'objet d'un accueil régulier peuvent solliciter ponctuellement des plages horaires en sus de celles prévues au contrat, dans la limite des places disponibles.

Accueil occasionnel :

L'accueil est dit occasionnel lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents

L'enfant est déjà connu de l'établissement (il y est inscrit et l'a déjà fréquenté) et nécessite un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.

Accueil d'urgence :

Il s'agit de situations où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure. C'est une possibilité réservée aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles et dans la limite des places vacantes.

L'appréciation de cette situation d'urgence relève de la compétence de la directrice en lien avec la mairie (gestionnaire). Les parents ou responsables de l'enfant devront fournir les éléments permettant de juger de l'urgence de la situation

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

L'enfant peut être accueilli :

- en demi-journée (matinée accueil à partir 7h45 et départ possible à 12h, 12h30 ou 13h30. L'après-midi les accueils peuvent s'échelonner de 13h30 à 14h30.
- en journée à partir de 7h45 jusqu'à 18h30.

Il n'y a pas d'arrivée ni de départ d'enfants entre 12h30 et 13h30 pour permettre la rotation du personnel sur le temps du déjeuner et pour ne pas gêner la préparation des siestes.

Les horaires ci-dessus correspondent à l'amplitude maximale d'ouverture des structures. Les familles doivent en tenir compte et prévoir d'arriver au plus tard 10 minutes avant la fin du contrat pour que les transmissions (parents-équipe éducative) se fassent dans de bonnes conditions. Il est par ailleurs conseillé, surtout pour les plus jeunes, de limiter le temps de présence en collectivité.

Exceptionnellement : lorsqu'un enfant dort à l'arrivée de son parent, deux possibilités lui seront proposées :

- Soit réveiller l'enfant ;
- Soit le laisser dormir : dans ce cas, le parent sera contacté au réveil de l'enfant.

Fermetures annuelles et exceptionnelles

La structure Crech'ndo est fermée une semaine entre Noël et le Jour de l'An et trois semaines à partir de fin juillet, les dates sont communiquées dès la rentrée de septembre.

D'autres jours de fermeture sont prévus dans l'année : pont de l'Ascension et lundi de Pentecôte.

La structure Crech'ndo peut être amenée à fermer à 17h30 (veille de pont, veille de fermeture pour les congés annuels d'été, réunions d'équipe etc.) Les parents sont prévenus à l'avance de ces changements.

Les jours de fermeture exceptionnelle correspondent aux journées de formation du personnel, journée pédagogique, grèves, pandémie...

Les familles sont averties le plus tôt possible des dates de fermeture afin qu'elles puissent s'organiser.

Description des compétences professionnelles

Le personnel

Constituant une équipe compétente qui assure un accueil de qualité, les agents du service Petite Enfance œuvrent à cette mission essentielle, favoriser l'épanouissement des enfants dans un environnement sécurisant.

La directrice infirmière puéricultrice est garante du bon fonctionnement de la crèche et de la mise en œuvre du projet d'établissement. Elle encadre techniquement et hiérarchiquement son équipe. Elle est une des personnes ressources du personnel. Elle assure que les conditions matérielles sont adaptées au cadre réglementaire, suit les enfants, reçoit leur famille avec la préoccupation constante de répondre au maximum à leurs besoins. Elle établit le lien entre son équipe et l'institution. Gestionnaire de l'établissement, elle accomplit les tâches administratives nécessaires. Elle évalue l'activité du service Petite enfance et contribue à ses projets. Elle est soucieuse d'améliorer les pratiques et impulse une politique d'amélioration continue.

L'adjointe, infirmière seconde la directrice dans ses différentes tâches et assure la continuité de direction en l'absence de celle-ci. Elle assure également le suivi médical des enfants : elle vérifie que les vaccinations sont à jour, elle gère la pharmacie de la crèche, elle accompagne les visites médicales, ...

Les responsables d'unité, infirmière-puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants, sont partie prenante de l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif. Elles participent à l'évaluation des activités, à l'organisation de l'accueil aux soins prodigués aux enfants en matière d'hygiène et bien-être.

Font aussi partie de leur rôle le suivi individuel, la conception et l'animation d'ateliers, de sorties ou événements. Elles sont en lien avec les partenaires de la structure et organisent des temps d'information.

Les auxiliaires de puériculture, les agents d'animation et les titulaires du CAP Petite Enfance pratiquent les soins d'hygiène et de bien-être des enfants, collaborent au suivi de santé, participent aux activités d'éveil et à leur évaluation. Elles agissent dans le cadre du suivi des situations individuelles et de l'accueil des familles.

L'adjointe administrative à mi-temps s'occupe des pointages, de la facturation et de la régie. Elle participe à la communication de l'établissement et assure le secrétariat des conseils de crèche et des réunions générales du personnel.

L'équipe technique, constituée de trois agents d'entretien et de la cuisinière, assure l'entretien des locaux, ainsi que la conception et la préparation des repas dans les règles d'hygiène. L'établissement des menus, les commandes et les achats obéissent à la nécessité d'avoir recours à des fruits et des légumes de qualité et de saison.

Le médecin intervient chaque mois dans la structure, lors des visites d'admission et en suivi régulier. Chaque enfant est vu régulièrement. Le rôle du médecin est essentiellement préventif. Il ne se substitue pas à celui du médecin traitant (il ne réalise pas de vaccination, ne délivre pas d'ordonnance, ne procède pas aux examens obligatoires). Il assure le soutien technique nécessaire à l'équipe et à la directrice en cas d'interrogations sur des sujets d'ordre médical. Il apporte son éclairage lors des réunions d'équipe, des réunions avec les parents ou encore des journées pédagogiques.

Le médecin a le rôle de référent santé, il veille à la mise en place des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap, avec une affection chronique ou un problème de santé. Il participe à la conception d'un PAI avec la famille, le médecin traitant de l'enfant et l'équipe de la crèche. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé (nutrition, activité physique, sommeil, écrans) auprès des professionnels et veille à ce que les parents puissent y être associés. Il contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être.

Analyse des pratiques professionnelles

Les professionnelles auprès des enfants ont 6 fois par an une séance de 1heure30 d'analyse des pratiques professionnelles, encadrée par une psychologue. Ces séances se déroulent par unité : petits, moyens et grands, de manière à aborder tout questionnement concernant les enfants, les parents, l'équipe... Tout ce qui est dit dans ces réunions reste de l'ordre du secret professionnel.

L'équipe encadrante bénéficie, avec le même intervenant, de trois accompagnements sur l'année également d'1h30 chacun.

Une analyse des pratiques pour la direction, inter structures, est organisée, à raison de 6 séances par an d'1heure30 chacune.

La formation des personnels

Ces intervenants très professionnels, issus d'une formation initiale qui assied leur savoir enrichi de leur expérience de pratique en équipe pluridisciplinaire, se voient régulièrement offrir par les responsables de la structure, dans le cadre de la gestion des ressources humaines municipales, de participer à des sessions de formation continue en individuel (diététique, éveil du jeune enfant...) ou en collectif (formation intra-structure sur des thèmes propres à la petite enfance, formation SST ...).

Afin de susciter la réflexion sur la pratique, les membres de l'équipe sont encouragés à participer à des colloques et des réunions de réseau.

Ainsi les projets de la structure se trouvent-ils renforcés de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques.

En outre, les équipes participent à la formation et à l'encadrement de stagiaires de leur domaine d'exercice et contribuent à la qualification de futurs professionnels.

Accueil d'enfants présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique

Rencontres, développement de l'enfant, sécurité physique et affective... la crèche est un mode de garde qui présente bien des avantages pour l'enfant, qu'il ait un handicap, ou non !

A Crech'ndo, nous adaptons l'accueil aux besoins particuliers de l'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique, les enfants réalisent les mêmes activités et participent à un même projet, ensemble. C'est l'accompagnement des professionnels et l'organisation qui diffèrent : des aménagements réalisés au bénéfice de tous les enfants ! Cette démarche contribue à développer la confiance en soi, l'empathie et favorise les interactions entre tous les enfants. L'enfant en situation de handicap est stimulé par le cadre collectif et profite des bienfaits de la crèche et des rencontres multiples comme n'importe quel enfant ! Cependant, dans certaines situations, la demande sera étudiée en fonction de la limite de nos possibilités (locaux, personnel, organisation...)

- Élaborer, pour chaque situation, un PAI (plan d'accueil individualisé), un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), un cahier de vie (support d'échanges entre la famille et les professionnels) et tout autre document permettant d'évaluer et garantir la qualité de l'accueil proposé.
- Mettre en place, selon un calendrier prévu au préalable, des rencontres entre parents et professionnels, hors des temps d'accueil, afin d'ajuster et faire évoluer les modalités du projet en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.
- Favoriser un travail de réflexion des accueillants à une écoute plus fine et ajustée aux attentes de la famille.
- Faire appel à un intervenant extérieur (éducateur spécialisé, psychomotricien, kinésithérapeute, psychologue...), spécifique à chaque enfant, afin d'échanger autour des pratiques.
- Aménager en dehors des temps d'accueil, des temps de réflexion, accompagnements indispensables des pratiques et garantie d'une cohérence des interventions et d'une pérennisation de l'accueil. Ces échanges participent au soutien et à la valorisation du travail réalisé par les accueillants.

PROJET EDUCATIF

➤ Présentation de la structure

Après plusieurs années en gestion associative, la crèche « Crech'ndo » a été municipalisée en 2008. Aujourd'hui la structure peut accueillir 60 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans par jour, l'agrément du conseil général est passé de 50 places à 60 places à l'automne 2015.

La crèche fonctionne en sections dans trois unités distinctes :

- ✚ 10 places pour les bébés à « Mini-Crech'ndo »
- ✚ 25 places pour le groupe des moyens au 1er étage de Crech'ndo
- ✚ 25 places pour le groupe des grands au rez-de-chaussée de Crech'ndo

Elle est ouverte de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi. Elle est fermée une semaine à Noël et trois semaines l'été, ainsi que pour certains ponts et un à deux jours pour des journées pédagogiques ou de formation chaque année.

L'accueil proposé est souple et adapté aux besoins de chaque famille, d'une demi-journée à cinq jours par semaine. L'accueil peut être régulier, ponctuel ou d'urgence.

- ✚ L'accueil régulier : l'accueil est régulier lorsqu'il est récurrent. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi entre la mairie et la famille.
- ✚ L'accueil occasionnel : l'accueil est ponctuel lorsqu'il correspond à un rythme et une durée qui ne peuvent être prévus à l'avance.
- ✚ L'accueil d'urgence : c'est un accueil sur une période déterminée et courte.

➤ Objectif général

Outre les missions définies dans le cadre du projet social petite enfance, l'équipe de Crech'ndo a pour objectif de favoriser le bien-être de l'enfant et de l'adulte, des parents et des professionnels. Afin de garantir ce bien-être, l'équipe s'attache à instaurer un climat de confiance et de partage avec les parents, dans un souci d'adaptabilité et d'accompagnement individualisé, dans le respect des besoins de l'enfant et ceux de sa famille.

➤ Les valeurs de l'équipe

Les professionnelles de la structure s'appuient dans leur travail au quotidien auprès des enfants, sur des valeurs auxquelles elles sont très attachées, à savoir accueillir chaque enfant et sa famille, respecter le rythme et l'individualité de chacun (dans la limite du collectif), se donner les moyens d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant, lui permettre de développer son autonomie, se socialiser tout en favorisant ses découvertes, en l'accueillant dans un lieu sain et propice à son éveil.

Pour ce faire l'équipe de Crech'ndo veille à favoriser l'écoute et la communication, que ce soit avec les enfants, au sein de l'équipe, avec les parents et avec les partenaires extérieurs à la structure.

Un grand nombre de familles est accueilli et, de ce fait, les besoins et les demandes diffèrent. L'équipe de Crech'ndo s'efforce d'apporter les réponses adéquates avec rigueur et organisation.

Le premier accueil, au moment de l'inscription de l'enfant est fait par la directrice ou son adjointe, qui reçoivent la famille dans le bureau pour l'inscription administrative et pour présenter le fonctionnement de la structure tout en étant attentives aux souhaits des parents.

➤ L'adaptation

Lors de leur entrée en collectivité, l'enfant et ses parents ont besoin d'un temps d'adaptation afin de s'habituer à un nouvel environnement et d'apprendre à se séparer progressivement dans un climat sécurisant. Ce temps peut être plus ou moins long.

La première fois, une professionnelle référente (pour la durée de l'adaptation) se détache du groupe pour accueillir l'enfant et ses parents dans l'unité. L'enfant est sécurisé par leur présence et peut découvrir ce qui est nouveau pour lui (lieux, visages, sons...) et commencer à jouer. Un échange, basé sur la confiance, s'établit entre les parents et la professionnelle référente qui remplit une fiche individuelle notant les habitudes de l'enfant, son alimentation, son rythme veille/sommeil et sa « petite histoire ». Il est important de parler à l'enfant pour l'impliquer et créer un lien.

Puis, l'enfant reste ou revient seul, une heure, puis deux et petit à petit, il prend un repas ou un goûter, fait une sieste, jusqu'à venir une demi-journée ou une journée entière selon son contrat.

Nous prenons le temps nécessaire pour que s'instaure une base de sécurité suffisante pour l'enfant afin qu'il s'habitue aux autres petits, aux différentes professionnelles et à la collectivité. Il en va de même pour le parent.

Généralement une quinzaine de jours suffisent, mais cette durée peut être prolongée et exceptionnellement l'adaptation peut être suspendue si la famille n'est pas prête pour une séparation.

Une mini-adaptation de 2 à 3 jours sera également proposée aux enfants qui changent d'unité afin de faciliter leur retour à la rentrée d'août (sur des petites demi-journées ou journées selon la disponibilité des parents).

➤ L'accueil au quotidien

Les temps d'accueil du matin et de retrouvailles le soir sont essentiels pour la bonne prise en charge de l'enfant. Ce sont des moments privilégiés et individualisés (entre le parent, l'enfant et la professionnelle), source de dialogue et d'écoute durant lesquels nous sommes disponibles pour répondre aux questionnements des parents. Un climat de confiance doit s'instaurer afin que l'enfant trouve sa place et s'épanouisse au sein de la structure.

Accueil du matin

Préparation de la salle : afin d'offrir un accueil chaleureux, le personnel met en place des jeux, des activités à disposition des enfants afin qu'ils se sentent attendus.

Accueil de l'enfant : la professionnelle prend les renseignements nécessaires auprès du parent (heure du lever et du petit déjeuner, santé et autres particularités). Elle accompagne la séparation en mettant, si nécessaire, des mots sur les émotions difficiles. L'enfant sera réconforté s'il a besoin d'être sécurisé, ou alors il peut rentrer seul ou avec son parent dans l'unité.

Il est important que le parent signale avec qui partira l'enfant le soir, il prévient son enfant si ce n'est pas la personne habituelle. Le parent laisse à disposition ce dont l'enfant aura besoin au cours de la journée.

Accueil de fin de journée

Les retrouvailles de départ viennent clôturer la journée ou demi-journée à la crèche, ce temps est chargé d'émotions, aussi faut-il le respecter et laisser l'enfant terminer ce qu'il est en train de faire (goûter, jeu...) et lui permettre de quitter le groupe.

Nous rendons compte de sa journée au parent (son rythme, ses activités, son comportement, ses échanges avec les copains...) relatant ainsi sa journée individuelle mais aussi ses interactions avec le groupe et éventuellement quelques anecdotes particulières vécues par l'enfant.

II - RESPECT DU RYTHME DE CHAQUE ENFANT & INDIVIDUALITÉ

Chaque enfant est un être unique. Il avance à son propre rythme et développe toutes ses facultés en même temps. Il a besoin, de se sentir reconnu au sein du groupe en tant qu'individu et qu'on lui parle de temps, d'espace pour jouer librement et pour exercer ses multiples capacités.

Fille ou garçon chaque enfant est valorisé pour ses qualités personnelles en dehors de tout stéréotype.

➤ **Le sommeil**

Le sommeil est un besoin fondamental, il permet à l'enfant de se reposer physiquement et psychologiquement, de développer ses capacités intellectuelles... Il est indispensable à son bon développement. Malgré les contraintes de la collectivité (bruit, promiscuité), le rythme de chaque enfant ainsi que ses habitudes d'endormissement (doudou, sucette...) sont respectés au mieux, mais ils peuvent être différents de celui de la maison (durée, heure des siestes...).

Chez les plus petits

Dès l'apparition des premiers signes de fatigue (l'enfant baille, se frotte les yeux, pleure, s'énerve...), la sieste est proposée.

Les bébés et les moyens disposent d'un lit à barreaux nominatif dans un dortoir de 5 à 7 places, l'enfant se sent ainsi en sécurité dans son espace déterminé. Afin que les plus petits soient contenus nous proposons des "turbulettes", puis des couettes lorsqu'ils grandissent. Dans l'unité des bébés, nous disposons de deux dortoirs et dans celle des moyens de quatre.

Si l'enfant ne s'endort pas dans le lit, d'autres solutions sont envisagées : poussette, transat, afin qu'il se sente rassuré et, progressivement, le lit lui sera à nouveau proposé.

Chez les plus grands

La sieste des plus grands (groupe des grands et des moyens grands) a lieu après le repas, vers 12h ou plus tard, selon leur rythme, aux alentours de 14h-14h30, mais certains enfants ont encore une sieste le matin. Pour se préparer au coucher, les enfants sont rassemblés dans un espace calme où ils apprennent à se déshabiller seuls et déposent leurs vêtements dans un petit panier, qu'ils emmènent ensuite dans la salle de change. Ce petit rituel favorise leur autonomie.

Pendant ce temps une professionnelle leur lit des histoires ou propose un temps calme. Lorsqu'ils sont tous prêts, ils se dirigent vers leur dortoir où un lit leur est attitré pour favoriser leurs repères et leur procurer ainsi un sentiment de sécurité. Il y a trois dortoirs dans l'unité des grands, dont un avec des lits à barreaux.

Par mesure de confort et de sécurité, une professionnelle accompagne les enfants dans les dortoirs munis de couchettes, jusqu'à l'endormissement.

Un enfant qui n'arrive pas à trouver le sommeil sera relevé et la sieste lui sera proposée ultérieurement si besoin.

La température dans les dortoirs est d'environ 19°C et ceux-ci sont plongés dans une semi obscurité afin de différencier le jour de la nuit et de rassurer les enfants. Cela facilite également la surveillance à travers les hublots des portes, surveillance complétée par des baby-phones filaires placés dans chaque dortoir des trois unités. Les baby-phones nous permettent aussi d'aller rapidement lever un enfant qui se réveille pour que les autres puissent poursuivre leur sieste.

Nous surélevons les matelas si l'enfant est encombré sous prescription médicale.

En cas de trouble du sommeil, un échange avec les parents est nécessaire et important, afin de trouver ensemble des solutions pour le bien-être de l'enfant. L'essentiel est que l'enfant ait un temps de repos au calme durant sa journée dans la structure.

D'une manière générale, le personnel ne réveille pas un enfant qui dort. La durée de la sieste n'influe pas sur la qualité du sommeil nocturne.

➤ L'alimentation

L'acte de manger est universel, quotidien et naturel. C'est un acte vital mais aussi, et surtout, culturel, social, psychoaffectif et sensoriel.

L'apprentissage du répertoire alimentaire commence dès le plus jeune âge, voire in utéro. Il passe par la diversification alimentaire (à partir de 5 mois) à travers des expériences gustatives pluriquotidiennes.

Le temps de l'introduction des différents aliments, les parents peuvent amener des purées et des compotes à la crèche et il est important de communiquer entre parents et professionnels pour suivre l'évolution de l'enfant. Puis, quand l'enfant a diversifié son alimentation à la maison (en accord avec le pédiatre ou médecin qui le suit), il peut alors bénéficier des repas qui sont préparés dans la structure par une cuisinière, dans le respect des règles de diététique et des normes d'hygiène HACCP. Ces repas sont adaptés en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant (mixés ou/et en morceaux) et en respectant d'éventuels régimes et PAI (projet d'accueil individualisé).

Le menu est affiché dans la structure pour permettre aux parents de savoir ce que leur enfant a mangé et adapter leur repas du soir.

Les fruits et légumes bio et/ou locaux sont signalés sur ce menu.

Les laitages nature sont servis sans sucre ajouté.

Le repas en collectivité permet d'éveiller les enfants à de nouveaux goûts, de les guider vers l'autonomie (encouragement par les professionnels à manger seul, à se servir seul pour les plus grands), de les socialiser (règles de politesse, respect des autres, convivialité du repas pris en commun). Dans l'unité des grands un self est mis en place et constitue un moment privilégié pour le développement de l'autonomie.

En grandissant, l'enfant sera de plus en plus désireux de manger seul. Dès qu'il sait s'asseoir seul il sera installé à table. En général, nous commençons par lui donner une cuillère tout en l'aidant avec une autre. Lorsque l'enfant est bien à l'aise, nous le laissons faire en restant à ses côtés s'il a besoin d'aide. De même il y a une progression pour boire, en partant du biberon, puis en passant par le verre à bec verseur et enfin, en laissant l'enfant utiliser le verre.

Les enfants peuvent participer à des ateliers cuisine (préparation de gâteaux, jeux sur le goût, découvertes d'aliments ...). Des repas festifs, des goûters à thèmes sont également proposés et des gâteaux d'anniversaire peuvent être amenés par les parents.

On incite l'enfant à goûter les différents plats proposés, mais il a le droit de refuser. Nous évitons d'entrer dans un rapport conflictuel, ou dans un chantage affectif (« mange pour me faire plaisir ») mais nous ne remplaçons pas un plat refusé

L'enfant ne mange pas un aliment parce qu'il est bon pour sa santé mais parce qu'il y prend du plaisir.

➤ Les soins

Les soins apportés individuellement à chaque enfant au sein de la collectivité, contribuent de manière essentielle au bien-être de l'enfant. Ils permettent d'assurer sa sécurité physique et affective, son confort, son hygiène et sa santé.

A tout moment, la professionnelle peut intervenir pour rassurer et sécuriser l'enfant en cas de pleurs et de mal-être.

Nous sommes également vigilants dans l'observation de l'enfant au quotidien, afin de suivre son évolution dans un but de prévention.

La santé de l'enfant est primordiale, aussi, nous lui prodiguons les soins nécessaires en cas de petits « bobos », de blessures ou de fièvre survenant en cours de journée (selon un protocole établi avec le médecin rattaché à la structure) mais les transmissions du matin restent essentielles pour la continuité des soins (médicaments avec ordonnance, administration d'antipyrétiques...). Les parents sont prévenus par téléphone si la température de l'enfant monte ou si tout signe d'aggravation de santé de l'enfant survient en cours de journée et ils peuvent être amenés, si besoin, à venir chercher leur enfant.

➤ **Acquisitions psychomotrices – Habillement – Propreté**

De la naissance à trois ans, l'enfant connaît un développement physique, sensoriel et intellectuel qui lui permet de communiquer et découvrir le monde, d'apprendre et de s'intégrer socialement.

Chaque enfant évolue à son propre rythme. Il peut exister, sans que cela doive inquiéter, des écarts d'un enfant à un autre. Notre rôle est de respecter le rythme de chaque enfant, tout en restant attentif si l'enfant présente un retard important ou un retard qui persiste.

Aspect moteur

Afin de respecter les étapes de développement moteur de l'enfant, l'équipe est vigilante à installer l'enfant dans une position qu'il maîtrise.

Tant que l'enfant ne sait pas s'asseoir seul, nous veillons à l'installer dans différentes positions (allongé au sol sur le dos puis sur le ventre, parfois dans le transat ou dans nos bras) tout en lui laissant des jouets à proximité pour le stimuler dans ses mouvements, et ainsi acquérir des bases solides pour évoluer vers la marche.

Lorsqu'il se met assis seul, il peut alors être installé sur une chaise avec, puis sans attaches. L'espace et le mobilier sont adaptés pour lui permettre de se déplacer et de se mettre debout jusqu'à la marche. Nous le laissons évoluer à son rythme tout en veillant à sa sécurité. Notre rôle est d'encourager l'enfant tout en le laissant apprendre seul.

Malgré toute notre attention, les chutes font parfois partie de l'apprentissage !

Le langage

La première forme de langage de l'enfant est le babillage. Il est important de lui parler dès son plus jeune âge, de verbaliser ce qu'il vit, afin de le rassurer et de l'encourager à communiquer. Les professionnelles profitent des moments privilégiés tels que le change, le repas, le jeu pour favoriser cette communication verbale ou non verbale (regards, sourires, pleurs...)

En grandissant l'enfant dira ses premiers mots puis ses premières phrases. Nous l'aidons dans son apprentissage, en reformulant et en veillant à ne pas utiliser de langage « bébé ».

Les comptines, les histoires ou encore les jeux sont autant d'outils qui favorisent l'apprentissage du langage.

La propreté

L'apprentissage de la propreté se fait de manière progressive au rythme de chaque enfant. Il est important de ne pas le forcer à franchir cette étape s'il n'est pas prêt physiologiquement et psychologiquement.

Ce sont les parents qui vont proposer le pot dans un premier temps. Puis, à la crèche, l'enfant peut avoir envie d'aller sur le pot pour imiter les copains. Nous l'encourageons et l'invitons à aller régulièrement sur le pot ou sur les toilettes (après le repas, avant la sieste...), sans jamais le lui imposer.

Il est important de communiquer sur ce sujet avec les parents pour échanger sur les progrès de leur enfant (pipis sur le pot de plus en plus réguliers, couches sèches, demandes de l'enfant...). Cela peut aider les parents à repérer le bon moment pour enlever la couche. Cette démarche se fait dans un premier temps à la maison, puis nous prenons le relais dans la structure, il se peut qu'il y ait un décalage entre les deux lieux.

Durant cette période, nous proposons plus souvent à l'enfant d'aller aux toilettes. En cas d'incidents, il ne sera pas mis en échec mais encouragé à passer cette étape sans perdre confiance. Les parents doivent prévoir suffisamment de vêtements de rechange dans cette éventualité, pour que l'équipe ait les moyens matériels de gérer cette phase d'apprentissage. Penser à supprimer le body quand l'enfant va sur le pot ou les toilettes.

Il ne faut cependant pas hésiter à revenir en arrière si nécessaire, car l'enfant ne grandit pas de manière linéaire. Il reste ambivalent dans son envie d'être grand et celle de rester petit, des événements extérieurs peuvent également renforcer cette ambivalence (arrivée d'un autre enfant, déménagement...).

Cela se passera de manière progressive : d'abord en enlevant la couche la journée, puis celle de la sieste et enfin celle de la nuit, en général.

III – SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE

➤ Des repères pour rassurer et sécuriser

L'enfant a besoin de repères tout au long de sa vie, ceux-ci l'aident à grandir et à se construire dans un cadre sécurisant. Au sein d'une structure d'accueil petite enfance, les repères humains ainsi que les repères spatio-temporels sont indispensables à l'adaptation des enfants dans ce nouvel environnement et sont une aide précieuse pour le personnel encadrant

Des repères humains

Il est important que l'enfant et sa famille soient accueillis par un agent référent qui les accompagne pendant la phase d'adaptation. Ce temps plus ou moins long permet à l'enfant de trouver sa place dans le groupe, mais aussi de faire connaissance avec les autres professionnelles et créer un lien de confiance.

Toute l'année, celles-ci vont suivre chaque groupe d'âge : petits, moyens et grands afin d'offrir des repères sécurisants aux enfants et aux parents. À la rentrée suivante, une ou deux professionnelles de chaque unité passeront dans le groupe d'âge suivant, accompagnant ainsi les enfants qui changent de groupe. Un trombinoscope de l'équipe est réalisé dans chaque unité et affiché pour les parents mais aussi pour les enfants.

Des repères dans l'espace

Le sas d'entrée est le premier espace de la structure où pénètrent l'enfant et sa famille. Différents moyens sont imaginés (photos ou images) pour individualiser son accueil : le portemanteau, le casier pour déposer ses affaires de la journée, ou ses chaussures peuvent être partagés. De même, au niveau des dortoirs l'enfant occupe toujours le même lit qui est personnalisé également par une photo ou une image ou son prénom. Ces repères permettent de sécuriser l'enfant.

La pièce de vie est aménagée de façon à ce que l'enfant retrouve chaque jour le même environnement, avec des installations « d'espaces » proposant chacun une situation de jeu définie : « jeux symboliques » (dinettes, puériculture, docteur...), « construction », « motricité », « coin calme », « jeux de mise en scène » (figurines, petites voitures...).

Dans la salle de change, endroit plus intime, doudous et sucettes sont visibles et à portée de main si besoin, ou dans leur panier personnel.

Des repères dans le temps

L'accueil du matin, le temps de regroupement, le repas, la sieste et le goûter, ainsi que certains rituels et le départ de fin de journée, rythment la journée de l'enfant.

Ces journées sont instaurées de manière similaire chaque jour, et leur côté répétitif permet à l'enfant de prendre conscience de ce qui va se passer pour lui tout au long de son accueil et ainsi de lui procurer une sécurité affective car il peut anticiper et prévoir.

➤ La place du doudou

Le doudou est un objet choisi par l'enfant, s'il le souhaite. Il peut revêtir différentes formes : peluche, tissu, vêtement... Il l'aide à supporter l'angoisse de la séparation d'avec le parent et le rassure, le sécurise dans toute situation difficile (chagrin, bobo, contrariété, adaptation...).

Les relations sont différentes pour chaque enfant avec son doudou, il peut le réclamer « tout le temps », juste pour dormir ou de temps en temps. Les besoins varient également en fonction de l'âge et de la situation psychoaffective que vit l'enfant au moment présent.

Le doudou, seul ou avec la sucette, accompagne l'enfant durant sa journée à la crèche.

Un seul doudou est apporté à la crèche et il y reste, les professionnelles se chargent de le laver chaque semaine.

Chez les moyens, l'objet choisi est à la disposition de l'enfant. Il pourra le prendre et le ranger à sa guise dans des poches à doudous fixées dans la salle.

Afin qu'ils participent pleinement aux temps forts de la journée (collations, activités, repas...), les enfants donnent leur doudou aux professionnelles ou le rangent eux-mêmes, ce qui favorise également leur autonomie.

Néanmoins, il existe certaines limites instaurées au sein de la structure pour des raisons de sécurité et d'hygiène, comme par exemple : ne pas prendre son doudou au moment d'aller aux toilettes ou sur le pot, ni dans le jardin ou pendant les repas.

IV – ÉVEIL - AUTONOMIE ET SOCIALISATION

La fréquentation de la crèche, que ce soit d'une demi-journée ou jusqu'à cinq jours par semaine selon leur contrat, permet aux enfants de faire connaissance avec la collectivité. Très rapidement ils repèrent les lieux, les règles à respecter et savent ce qu'ils peuvent faire ou pas. Ils apprennent à vivre ensemble, à partager et découvrir des activités nouvelles, et petit à petit à faire seul « comme des grands ».

➤ La vie en collectivité

La crèche est un lieu de socialisation où l'enfant va découvrir progressivement un certain nombre de règles de vie en collectivité.

L'enfant de zéro à trois ans va être confronté au sein de la structure à des notions nouvelles. Elles peuvent être parfois difficiles à intégrer, comme attendre son tour, partager, vivre des moments de frustration, faire attention aux autres... Il est encore très centré sur lui-même dans cette étape de son développement. Les professionnelles vont l'accompagner au quotidien, en lui rappelant de manière bienveillante et aussi souvent que nécessaire comment vivre en groupe. Cela constitue un cadre rassurant et structurant pour l'enfant, lui permettant d'aller vers l'autonomie. Ainsi en posant des limites claires et adaptées à l'âge de l'enfant, nous l'aidons à grandir et le guidons sur la voie de l'intégration sociale.

Cependant l'adulte tient une place importante dans la gestion des conflits entre les enfants. Il lui faut trouver un juste équilibre entre intervenir et leur laisser la possibilité de gérer leurs différends eux-mêmes (affirmation de soi, prise en compte de l'autre...), tout en restant très vigilant à la sécurité de chacun.

À l'âge du « NON » l'enfant parfois s'oppose fortement et de manière répétitive. Il peut se mettre ainsi lui-même en danger, ou ses petits camarades. Les professionnelles vont alors lui expliquer et l'accompagner, légèrement en retrait mais sans l'exclure, pour un petit temps de réflexion individuel.

À tout moment les professionnelles sont disponibles pour accueillir les émotions des enfants et les sécuriser.

➤ Jeu libre & jeu dirigé

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'enfant. Il lui permet de s'éveiller à la vie favorisant son développement sensoriel et psychomoteur. Puis, dans le jeu, il pourra interagir avec les autres, développer son imaginaire et expérimenter afin de se construire socialement et culturellement.

Dans la structure, le jeu, qu'il soit libre ou dirigé n'est jamais imposé. L'enfant a le choix de faire ou de ne pas faire, il doit avant tout ressentir le plaisir de découvrir et essayer.

Les professionnelles sont disponibles, elles accompagnent l'enfant par la parole sans faire à sa place, elles encouragent avec bienveillance son désir d'apprendre, de découvrir. Il n'y a pas d'obligation de résultat ou de production et c'est un moment privilégié pour l'observation des petits.

Les jeux évoluent avec l'âge et le développement des enfants ; dès quinze à dix-huit mois (groupe des moyens et des grands) les enfants ont besoin d'une alternance de jeux libres (espaces spécifiques aménagés) et de jeux dirigés (plus structurés), alors que les bébés sont au stade de la découverte de leur corps et de leur environnement.

Dans l'unité des bébés

Allongés sur des tapis, le tout petit peut évoluer à son rythme. Installé dans un espace sécurisé, il découvre son corps et son environnement proche (hochets produisant différents sons, jouets de différentes textures et couleurs, mobiles...) à côté d'autres bébés. L'adulte l'accompagne par la parole dans ses découvertes et peut lui proposer des moments de comptines, musique, jeux de main et des petits livres.

Puis le bébé commence à rouler, ramper, se déplacer dans la salle d'éveil, la professionnelle l'encourage dans ses essais et met à sa disposition des jeux lui permettant de remplir, vider, pousser, tirer, escalader....

Dans l'unité des grands et des moyens

Les temps de jeux libres et dirigés vont s'articuler au cours de la journée, mais avec plus d'échanges et de collaboration chez les plus grands, où le désir de socialisation s'accroît.

Le Jeu libre

C'est une activité que l'enfant choisit selon ses intérêts et qu'il mène à son rythme. Il décide du début et de la fin, il teste sa capacité à faire seul mais aussi en collaboration avec un, puis deux, voire trois enfants... Il crée en détournant les objets de leur fonction première. Les professionnelles observent les enfants et interviennent à la demande de ceux-ci où pour assurer leur sécurité.

Régulièrement elles changent les jeux à l'intérieur des différents espaces afin de renouveler leur intérêt.

Le jeu dirigé

C'est une activité que la professionnelle propose à un groupe restreint d'enfants. Elle va leur permettre d'expérimenter, de développer leurs capacités sensorielles, de motricité fine, de réflexion (peinture, semoule, perles, puzzle, lotos,...) en adéquation avec leur âge et leur développement. C'est aussi la possibilité de développer la créativité, d'éveiller les sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.

Ces temps de jeux dirigés, autour d'un plaisir partagé, vont également permettre aux enfants d'intégrer les premières règles, d'attendre leur tour, d'observer l'autre, d'échanger verbalement...

Quel que soit l'âge de l'enfant

Dès que le temps le permet, nous allons jouer dans le jardin, cueillir des fleurs, observer les « petites bêtes »... Le contact avec la nature est essentiel !

Néanmoins, nous soulignons l'importance du **droit à ne rien faire**, ou de jouer tout simplement sans support matériel pour laisser libre cours à l'imaginaire du jeune enfant.

➤ Les sorties

Les sorties vont permettre aux enfants une ouverture sur l'extérieur, sur le monde qui nous entoure. Elles favorisent la découverte, en compagnie des « copains » de la structure, d'un autre environnement et la rencontre avec de nouvelles personnes. Elles contribuent ainsi à la socialisation des enfants, à l'éveil de leurs sens et au développement du langage. Ces sorties sont proposées aux enfants du groupe des grands et aux enfants du groupe des moyens si ils nous semblent prêts.

Sortir de la crèche avec les petits demande une organisation en amont, une programmation avec les différents partenaires, une organisation interne afin de respecter les normes : un adulte accompagnateur pour deux enfants, un véhicule adapté aux 2-3 ans si besoin... Les parents sont éventuellement sollicités et peuvent accompagner s'ils le souhaitent.

Les sorties régulières

-  Une fois par semaine, nous allons à la médiathèque avec un groupe de huit enfants et, une fois par mois, cette séance est animée par la bibliothécaire.
-  Environ une fois par mois, nous nous rendons à la villa du Rozat afin d'échanger autour d'une activité avec les personnes âgées souvent en fonction de notre projet pédagogique.

Les sorties exceptionnelles

-  En décembre, un spectacle de Noël, organisé par la mairie, est proposé aux enfants à partir de 18 mois à 3 ans.
-  Aux beaux jours nous allons au parc situé à côté de la crèche.
-  En fin d'année, les grands vont au restaurant sur la place du village par petits groupes,

- ✚ Quand la répartition scolaire est faite, une visite de leur future école est organisée pour les grands, par petits groupes d'enfants.
- ✚ Pour clore les années crèche, une sortie de fin d'année, est également prévue pour les grands. La destination varie d'une année sur l'autre, cela peut être une ferme pédagogique, un parc..., pas trop éloignée afin que le trajet en bus soit court.

Outre ces sorties à l'extérieur de la crèche, nous prévoyons des échanges entre les 3 sections de la structure afin que les enfants puissent se rencontrer et découvrir les différentes unités. Ces projets sont réalisables lorsque la conjoncture le permet.

V - COMMUNICATION & ÉCOUTE

La communication au sein de la structure est indispensable à la mobilisation de l'équipe autour du projet social, éducatif et pédagogique. Dans un cadre professionnel, dans le respect de l'éthique et de la confidentialité, elle garantit la cohérence des relations des professionnelles auprès des enfants, des parents et des partenaires.

➤ Avec les parents

Pour le bien-être de l'enfant au sein de la structure, il est important qu'il y ait une bonne communication entre les parents et l'équipe de Crech'ndo. Ce partenariat commence dès l'inscription avec la directrice ou son adjointe et pendant l'adaptation, au travers du lien créé entre la famille et la référente de l'enfant. Ce lien évolue au fil du temps auprès de l'équipe. Une relation de confiance permettant de garantir une continuité éducative s'installe au quotidien.

L'équipe est à l'écoute des besoins de chaque famille afin de répondre au mieux aux attentes de celle-ci, dans la limite des possibilités de la collectivité. La communication entre parents et agents permet d'établir un principe de coéducation et d'échanges de conseils. Si les parents rencontrent des difficultés, nous sommes attentives à ce que les parents nous les transmettent tout en gardant une écoute professionnelle et bienveillante (écoute chaleureuse, sans jugement, sans aller au-delà de la demande...). Généralement les échanges se font durant les temps d'accueil et de départ de l'enfant. Mais si un temps plus long et personnalisé est nécessaire, il peut être proposé pour garantir la confidentialité et le respect du groupe.

Les transmissions quotidiennes

Elles se font par le biais des feuilles de transmissions qui nous permettent de faire le lien entre la maison et Crech'ndo. Nous notons les informations données par les parents au moment de l'accueil, puis, tout au long de la journée, les rythmes de vie (sieste, repas...) et toutes observations sur l'enfant. C'est un outil de communication pour les professionnelles, qui laisse un support écrit et nous permet un suivi objectif, mais la parole reste primordiale.

Panneau d'affichage

Quotidiennement, les menus sont affichés dans l'entrée, mais aussi des informations diverses : réunions, conférences, sorties... (Ces informations sont également jointes par mail avec les factures chaque mois dans *La News*).

Le trombinoscope du personnel est affiché de manière créative chaque année, et pour que les parents puissent avoir un aperçu visuel du quotidien de leurs enfants, des panneaux de photos sont régulièrement exposés.

Dans l'unité des grands un tableau magnétique sur lequel sont affichées chaque jour des photos des activités proposées, permet d'illustrer les transmissions faites aux parents.

Participation des parents

Nous souhaitons que les parents puissent participer à la vie de la crèche par différents biais :

- 📌 Lors de la réunion d'information par unité en juillet, moment de rencontre et d'échanges entre l'équipe et les parents concernés par la rentrée de septembre.
- 📌 En participant au conseil de crèche, 2 fois par an (en tant que parent représentant pour l'année),
- 📌 Des ateliers, des goûters, la fête de fin d'année, sont des moments de convivialité entre parents, enfants et professionnelles de la structure
- 📌 Les familles sont également invitées à l'occasion d'événements particuliers (sorties, goûters festifs...)
- 📌 Au quotidien, les parents peuvent rentrer dans l'unité en amenant et venant chercher leur enfant.

➤ **Avec les enfants**

In utero, l'enfant communique déjà avec sa maman et son entourage proche. Puis, dès sa naissance, progressivement grâce à ses capacités sensorielles, d'écoute et d'expression, il va pouvoir se construire et développer des relations interpersonnelles et sociales.

Les professionnelles de la structure communiquent avec les enfants de façon verbale et non verbale, en étant attentives à respecter la manière d'être et de faire grâce aux principes suivants :

- 📌 Avoir une attitude accueillante, contenant et donc rassurante,
- 📌 Se mettre à la hauteur de l'enfant et le regarder, l'appeler par son prénom,
- 📌 Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes pour lui permettre d'anticiper,
- 📌 L'encourager à exprimer ses émotions et mettre des mots sur celles-ci,
- 📌 Reformuler ses besoins et sentiments,
- 📌 Valoriser et encourager ce que fait l'enfant,
- 📌 Lui accorder un temps individuel.

Ainsi, nous lui permettons d'être reconnu individuellement au sein du groupe, et nous l'accompagnons progressivement à résoudre par lui-même ses difficultés afin de le guider vers l'autonomie.

➤ Au sein de l'équipe

Chaque personne de l'équipe a une tâche bien spécifique à accomplir, mais elle peut être amenée à remplacer ponctuellement une collègue (cuisinière, agent d'entretien, auxiliaire de puériculture, agent d'animation, ...). Ce travail d'équipe nécessite l'adaptabilité de chacune et demande une cohésion d'équipe qui ne peut être obtenue que par la reconnaissance du travail de l'autre et par une communication efficace. Celle-ci est indispensable pour un suivi régulier de l'enfant, pour les échanges avec les parents et pour le bon fonctionnement de la structure au quotidien.

Outre les échanges verbaux tout au long de la journée, nous utilisons différents supports écrits de communication. Ils permettent la circulation des informations entre les différentes professionnelles de chaque unité et également de garder des traces pérennes :

- ✚ Les fiches de transmissions pour le suivi quotidien des enfants (cf « avec les parents »),
- ✚ Un cahier de transmission, outil confidentiel pour les professionnelles de chaque unité,
- ✚ Un agenda où sont notés des détails pratiques,
- ✚ Des tableaux avec chez les grands un support visuel (magnets avec des photos des activités proposées) pour permettre aux parents d'en discuter avec leur enfant.

L'équipe a également besoin d'être réunie par unité ou au complet pour des temps d'information institutionnelle et de réflexion sur sa pratique et son organisation, sans la présence des enfants. Ces temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants sont nécessaires.

Pour ce faire nous avons différents types de réunion :

- ✚ Réunion d'unité, tous les deux mois,
- ✚ Analyse de la pratique accompagnée par un psychologue, par unité, tous les deux mois,
- ✚ Réunion générale d'équipe en fin d'année,
- ✚ Certaines années, formation en intra qui permet également à l'équipe d'échanger et de se former ensemble sur un thème choisi par celle-ci.
- ✚ Des formations individuelles sont également suivies par les professionnelles qui en font la demande, un retour en réunion d'unité, permet à toute l'équipe d'en profiter ensuite.
- ✚ Des journées pédagogiques

➤ Avec différents partenaires

Outre les relations établies avec les partenaires institutionnels cités précédemment dans le projet social, c'est-à-dire la CAF et la PMI, nous avons développé des projets communs avec différents établissements.

Les écoles de formation

Nous accueillons des stagiaires de différents horizons, sur des périodes plus ou moins longues. Des élèves de 3^{ème}, en CAP petite enfance, en section ASSP (Aide Soins et Service à la Personne),

des auxiliaires de puériculture, des infirmières ou des éducatrices de jeunes enfants, viennent compléter leur formation sur le terrain en suivant des modalités définies par des conventions de stage qui fixent également leurs objectifs et les règles principales de la session. Les professionnelles de la structure peuvent également participer au jury d'examen de certaines écoles.

La médiathèque

Elle est un partenaire privilégié et nos échanges sont multiples :

-  Prêt de livres renouvelés tous les deux mois,
-  Visites avec les enfants à la médiathèque une fois par semaine,
-  Possibilité de participation, avec les enfants, à des interventions d'auteurs ou de conteurs, de spectacles,
-  Prêts de livres adultes et enfants lors de nos conférences à thèmes.

La Villa du Rozat

Dans le but de créer des interactions avec des personnes d'une autre génération, chaque année, la directrice adjointe, la responsable de l'unité des grands et la psychologue de la Villa du Rozat organisent pour chaque rencontre des activités communes aux grands de la crèche et aux personnes âgées de la Villa du Rozat.

Les écoles

Nous rendons visite chaque année aux trois écoles maternelles de Saint-Ismier au mois de juin, avec les enfants qui intégreront l'une de ces trois écoles à la rentrée scolaire suivante.

Les intervenants extérieurs

Nous faisons appel sur certains projets, à but de découverte artistique et culturelle, à des intervenants extérieurs (musiciens, cirque, conteurs...) afin d'enrichir le travail de l'équipe et d'apporter une ouverture sur le monde aux enfants.



Projet pédagogique Les émotions



La structure CHRECH'NDO fait le choix d'orienter son projet pédagogique 2023-2025 sur la thématique des émotions. Cet écrit reprend les choix pédagogiques fait par les trois sections de la crèche ainsi que leurs déclinaisons quotidiennes auprès des enfants, des parents et des choix de partenaires socio-éducatifs.

Introduction :

Définition : « Réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement. »

Dans ce projet pédagogique, l'équipe de la crèche a choisi de se concentrer plus principalement sur quatre émotions fréquemment éprouvées par les enfants dans leur vie à la crèche, la joie, la tristesse, la colère et la peur.

Le projet inclut également ce que l'équipe a défini comme des émotions secondaires qui apparaissent chez l'enfant entre 15 et 24 mois : la honte, la fierté, la jalousie, la culpabilité, le dégoût, la surprise et la gêne.

A quoi servent les émotions ?

Les émotions ont une fonction adaptative : par exemple la peur et la colère créent un stress maximal dans le corps, tous les sens sont mis en alerte de façon à pouvoir fuir ou agresser. La joie et la tristesse ont une fonction sociale : le rire, le sourire permettent de se sentir reconnu, d'être inclus dans le groupe, de partager un moment intense. La tristesse permet de partager sa difficulté et d'obtenir des comportements de soutien. La surprise permet de marquer l'étonnement et crée une occasion de communiquer avec les autres. Dans l'histoire humaine, le dégoût a permis de se protéger des denrées non comestibles. Les émotions jouent un rôle important dans la communication entre les individus ; elles sont également une indication d'une pensée intérieure naissante, ressentir une émotion nous indique notre état intérieur.

Objectifs pédagogiques :

Les enfants :

- Reconnaissance de son émotion par l'adulte (professionnel/parent)
- Apprendre à gérer ses émotions avec et sans aide de l'adulte ;
- Trouver ses propres solutions et réactions face à ses émotions et certaines situations.

Envers les parents :

- Les accompagner à Soutenir son enfant dans la gestion de ses émotions
- Soutenir les parents dans leurs propres émotions dans l'éducation de leurs enfants.

Les professionnels :

- Enrichir ses connaissances et sa pratique professionnelle autour des émotions.

- Revoir ses pratiques professionnelles dans l'accompagnement de la gestion des émotions des enfants dans le quotidien à la crèche.
- Identifier et accueillir ses propres émotions dans sa vie professionnelle.

Les émotions dans le quotidien des enfants à la crèche

Pour bien comprendre ce que notre crèche cherche à proposer à travers ce projet pédagogique, nous commencerons ici, par proposer quelques apports théoriques et parti pris pédagogiques qui structurent notre réflexion.

Dès le début de sa vie, le tout-petit ressent différentes sensations et émotions. Le jeune enfant au travers de son corps, de ses pleurs, de ses mimiques, de son regard/de son (sou)rire, communique également avec son entourage et notamment les professionnels qui le garde au sein de la crèche.

Les enfants ne vivent pas leurs émotions de la même manière qu'un adulte peut le faire et ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes enfants de 3 ans ou moins. Le cerveau des jeunes enfants est immature et ne lui permet pas de gérer seul les émotions auxquelles il est exposé et confronté. Ses structures et réseaux cérébraux ne sont pas encore suffisamment fonctionnels, son cerveau n'a pas atteint sa maturité. Les enfants vivent leurs émotions sans filtre, à la manière d'un tourbillon et ont besoin des adultes pour sortir de ces situations. Pour exemple, lorsqu'un petit enfant de 18 mois quitte sa maman le matin pour aller à la crèche et se met à pleurer de tristesse face à cette séparation, la professionnelle lui propose ses bras ainsi que son doudou pour le consoler et accompagner son émotion vive du moment. Cela permet ensuite à l'enfant de sortir de son émotion pour continuer sa journée sereinement. De ce fait, les professionnel(le)s de la crèche attachent une grande importance à se rendre disponible pour accompagner les enfants dans la compréhension et la gestion de leurs émotions au quotidien. Il est important de se souvenir qu'un enfant de moins de 3 ans ne fait pas « de caprices ».

Par la même occasion, il est intéressant de différencier ensemble « l'émotion » de la « réaction » induite par cette émotion. L'enfant réagit spontanément à tous les stimuli, sans avoir la capacité de prendre du recul, il est submergé par son émotion, qu'il ne peut pas contrôler et bien souvent il ne comprend pas ce qui lui arrive. Comme nous l'avons dit, un enfant en colère doit-être soutenu pour identifier son émotion. Un enfant qui va jeter un jouet à travers la pièce, ou taper un camarade sous le coup de la colère, doit être accompagné pour trouver une autre stratégie pour gérer son émotion intense.

Son émotion est légitime et doit-être considéré comme tel mais la réaction que cela a induit n'est pas adapté et doit être accompagnée. C'est cela l'apprentissage de la gestion de ses émotions, auquel tous les adultes qui les entourent doivent contribuer.

Par ailleurs, les enfants sont souvent considérés comme des « éponges » vis-à-vis des émotions des adultes qui l'entourent et plus largement de son environnement. L'environnement qui est proposé à l'enfant joue donc un rôle majeur dans l'expérience de ses émotions et de leurs gestions. Les adultes sont parfois responsables, sans le vouloir, de l'excitation, la colère ou la jalousie des enfants. Pourtant, les expériences que vivent les enfants ont un impact sur le développement de leur cerveau et influencent leurs réactions psycho-affectives et sociales. D'où l'extrême importance de prendre soin du monde émotionnel des enfants pendant l'entièreté de leur accueil à la crèche et ce quel que soit leur âge.



!024 2026



Pour déconstruire quelques représentations il est nécessaire de faire le point avec soi-même. Par exemple, souvenons-nous qu'isoler un enfant pour son comportement afin qu'il soit face à sa solitude, ne l'aidera pas à mieux appréhender ses émotions, bien au contraire. Toujours à propos de nos représentations, le développement du cerveau du jeune enfant ne lui permet pas d'être *manipulateur*, ce qui n'empêche pas les adultes de se sentir parfois manipulé par leur comportement. Avant d'attribuer à un enfant cet étiquette, il peut être intéressant de chercher à décrypter et comprendre le comportement en question.

Projets et activités sur la thématique des émotions

L'équipe de la crèche a ensuite imaginé plusieurs activités et propositions de projets pour accompagner les enfants et les adultes sur cette thématique des émotions et de leur gestion.

Auprès des enfants :

Concernant les enfants, poser des mots sur ces émotions et proposer des activités en dehors des moments où l'enfant éprouve une vive émotion, nous permet de proposer un environnement bienveillant et propice à soutenir le monde émotionnel de chacun des enfants. Pour cela les professionnels imaginent proposer ces activités :

- Se regarder dans un miroir, imitation de différentes émotions (avec l'adulte).
- Maquillage sur la thématique des émotions (un sourire heureux ou triste etc.).
- Tableau des émotions ou l'enfant pourrait montrer celle qui ressent à un moment précis.
- Lecture d'histoires autour des émotions.
- Créer un loto des émotions.
- Associer une couleur à une émotion, en partant du livre « la couleur des émotions »
- Jeux sensoriels qui feraient peur, rire...
- Créer des personnages à « émotion » auquel les enfants peuvent se référer (peluches, marionnettes...)
- Diapositives thématiques

En dehors de ces temps d'activités, une réflexion sera menée par les professionnels d'associer ou non le langage « signe avec bébé » dans notre quotidien à la crèche, afin d'aider les enfants à réguler et communiquer sur leurs émotions.

L'équipe de la crèche considère par ailleurs que l'aménagement de l'espace a un rôle important à jouer. De ce fait, chaque section, en fonction de ses possibilités, aménage son espace de manière à favoriser un monde émotionnel le plus apaisé possible pour chaque enfant. Pour cela nous avons également l'ambition de proposer dans chaque section un « coin émotion ».

Auprès des parents :

Pour accompagner au mieux la gestion des émotions auprès des enfants, il est primordial d'y associer les parents. Les jeunes enfants sont connus pour être de véritables éponges à émotions, par conséquent ce que les parents ressentent (joie, inquiétude de laisser son enfant à la crèche, tristesse...) a forcément un impact lors de la journée de l'enfant au sein de la structure.

Les transmissions du matin, peuvent être un moment d'échange tant sur l'enfant que pour le parent. Les professionnelles peuvent être à l'écoute d'un stress pour un déménagement, de la joie d'attendre un nouvel enfant, de la fatigue des nuits etc.

Afin d'associer les parents dans notre projet nous avons pensé à quelques pistes d'activités, rencontre, échanges :

- Temps d'échange autour d'une thématique définie. Le soir après la crèche, ou durant des cafés des parents.
- Sollicitation pour les sorties.
- Installation d'une boîte à idée : une thématique serait alors choisie par les parents, puis travailler par les professionnels avec des affiches dans le sas par exemple, ou un temps parents/enfants sur ce même thème.

Auprès des professionnelles :

Le travail d'accueil des jeunes enfants est particulièrement porteur d'émotions. En effet, c'est un travail qui consiste à s'occuper d'un autre, dépendant, et d'en prendre soin. Ce travail c'est également se sentir concerné par cet autre, ressentir son point de vue et ses propres affects et lui donner l'espace pour devenir un sujet dépendant, mais considéré, estimé et aimé dans les actes de soins et d'accompagnement du quotidien.

Le travail d'accueil des jeunes enfants expose vivement à de nombreuses émotions, puisque les enfants sont de grands pourvoyeurs d'émotions et que la force et l'intensité de leurs propres émotions sont communicatives. En parallèle, leur exploration du monde est indissociable de leur besoin de sécurité affective et de leur recherche de figures sécurisantes pour mener à bien cette exploration.

De ce fait, la question des émotions au travail est complexe, puisque par définition être au travail nécessite une posture professionnelle. Cela implique de s'inscrire dans un contexte professionnel avec des objectifs inhérents, une équipe, une fonction. Si le plaisir au travail est également important cela nécessite pour autant de ne pas réagir en miroir aux émotions des enfants ou se faire envahir par ses émotions propres, afin de pouvoir incarner cette figure sécurisante dont les enfants ont tant besoin.

De ce fait, il est primordial de travailler aussi les émotions des professionnelles dans leur travail afin que les enfants puissent jouer sans porter les émotions des professionnelles qui les entourent.

Voici quelques axes de travail en ce sens :

- Analyse de la pratique avec une psychologue associée à la structure.
- Temps d'échange avec le/la responsable d'unité.
- Dialoguer avec les enfants sur les émotions ressenties au travail les concernant (ex : J'étais très en colère car tu as mordu le copain mais maintenant je ne suis plus en colère, je suis de nouveau disponible pour m'occuper de toi.) Eh oui, les professionnelles aussi ressentent des émotions pendant leur journée de travail !

Partenariats sociaux-éducatifs :

Pour nous soutenir dans la réalisation de ce projet autour des émotions, nous souhaitons y associer différents partenaires. Ceux-ci viendront étoffer notre réflexion et notre quotidien grâce aux compétences qui leurs sont propres.

- La médiathèque
- Association Lire & faire lire
- Psychologue et psychomotricien.ne
- Association Massado (signe avec bébé)
- CNFPT : Les émotions des enfants : décryptage, compréhension et manifestation (sept à dec 2023)

Conclusion :

Les émotions, sont au cœur des questionnement d'une structure d'accueil de jeunes enfants. Notre équipe a conscience que les émotions traversent les enfants, tout comme leur parents ou les professionnels. Pourtant, comme chacun n'est pas à la même place et au même niveau de développement, chacun doit-être considéré et accompagné différemment. C'est en ce sens que nous avons fait le choix de nous mettre au travail. Avec ce projet, notre ambition est de considérer avec bienveillance et compréhension les émotions qui traversent chacun au cours d'une journée. Cette sensibilisation viendra de pair avec l'accompagnement de ces émotions, à travers de nombreuses propositions, à destination des enfants mais aussi des adultes, afin de répondre à nos objectifs.

Un enfant capable d'appréhender avec justesse ses propres émotions sera davantage enclin à se regarder avec bienveillance et à devenir un adulte en phase avec lui-même.

Et puis souvenons-nous que même si les enfants, adultes, professionnelles passent par toutes les émotions au sein de la crèche, la joie et le bonheur restent les émotions prédominantes dans notre structure.

